

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MAI 2026
Cannes





SOMMAIRE

- 4** Le conseil d'administration
- 5** Rapport d'activité
 - 5** Défense des intérêts et valorisation du secteur
 - 6** Relations avec les organisations professionnelles
 - 7** Accompagnement des adhérent·es et conseils
 - 10** Ateliers et partenariats
- 11** Rapport moral
- 14** Rapport financier

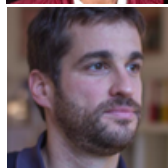
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



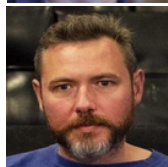
Co-Présidente

Christine BEAUCHEMIN-FLOT
Le Select, ANTONY



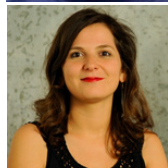
Co-Président

Martin BIDOU
Le Nouvel Odéon, Le Louxor, PARIS
Astrée, Forum, CHAMBERY
Le Sémaphore, NIMES
Le Diagonal, MONTPELLIER
Le Navire - VALENCE



Vice - Président

Sylvain CLOCHARD
Le Concorde, NANTES



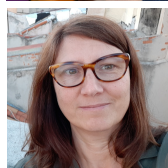
Vice - Présidente

Elise MIGNOT
Café des images,
HEROUVILLE-SAINT-CLAIR



Secrétaire

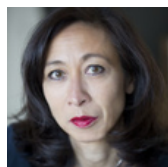
Pascal ROBIN
Les 400 Coups, CHATELLERAUT



Trésorière

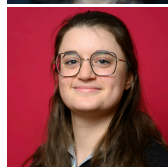
Eva BRUCATO
Le Royal, TOULON

L'ÉQUIPE PERMANENTE



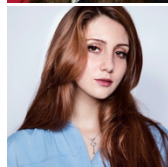
Déléguée Générale

Béatrice BOURSIER



Chargée de mission

Léa FAUCHARD



Stagiaire

Fiorenza LORENI

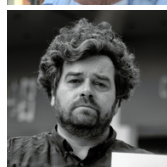
LES MEMBRES DU CONSEIL



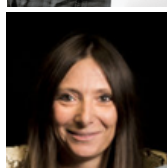
Stephen BONATO
Cinéma Utopia, BORDEAUX



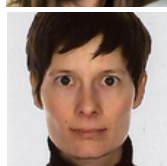
Jérémy BRETA
American Cosmograph, TOULOUSE



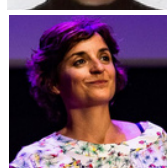
Paul-Marie CLARET
Les cinémas Méliès, SAINT-ETIENNE



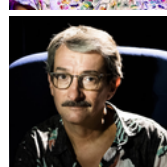
Frédérique DUPERRET
Comoedia, LYON



Stéphanie JAUNAY
Ciné T.N.B., RENNES



Sylvie LARROQUE
L'Atalante, BAYONNE



Stéphane LIBS
Les cinémas Star, STRASBOURG

PRÉSIDENT D'HONNEUR



Michel HUMBERT



Quai des lumières, Frontignan

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES ADHÉRENT·ES

Le syndicat totalise à ce jour 395 adhérent·es, soit 469 cinémas et 802 écrans.

Depuis la dernière Assemblée Générale, en juin 2025, 20 nouveaux cinémas ont rejoint le SCARE, avec 27 écrans.

LES NOUVELLES SALLES :

- Le Cairn, Lans-en-Vercors (38)
- Les Varietes, Melun (77)
- Cinématour, Matour (71)
- Tournée Ribes - Grand Écran, Aubernas (07)
- Le Concorde, Moissac (82)
- Le Select, Granville (50)
- Le Castillet, Perpignan (66)
- Cinéma de la Baie, La Londe-les-Maures (83)
- Le Basselin, Vire Normandie (14)
- Ciné Toiles de Retz, Pornic (44)
- Le Nozek, Nozay (44)
- Alice Guy, Bobigny (93)
- Centre des Bords de Marne, Marne (94)
- Quai des lumières 4, Frontignan (34)
- Le Paradis, Quiberon (56)
- Gen'eric, Héric (44)
- Cinéma l'Atmosphere, Annecy (74)
- Cinéma La Turbine, Annecy (74)
- Cinéma Cinelaudon, Annecy (74)
- Les Amphis, Vaulx-en-Velin (69)

14 ASSOCIATIONS ADHÉRENTES, MEMBRES PARTENAIRES

- ACAP
- ACOR
- ACRIRA
- Association Atmosphères 53
- Cinémas 93
- Cinéma Public Val-de-Marne
- Cinéphare
- Cinessonne
- CST
- Ecrans du sud
- Grac
- Les écrans
- MaCaO 7ème Art
- Le Récit

Ont adhéré début 2026 en tant que membres partenaires : Atmosphère 53, la CST et Cinessonne.

1. DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VALORISATION DU SECTEUR

Le SCARE interagit tout au long de l'année avec les élu·es de la représentation nationale (député·es et sénateur·rices), le CNC et les cabinets des ministères, notamment le ministère de la Culture ou le ministère de l'Éducation nationale.

CNC

Réforme Art et Essai

La réforme du classement Art et Essai demeure un sujet central pour les exploitants Art et Essai et indépendants. Le SCARE a poursuivi tout au long de l'année son dialogue avec le CNC afin d'évaluer les effets de la réforme et de défendre les intérêts de ses adhérents.

Le SCARE a pris part au comité de pilotage organisé par le CNC aux côtés des organisations représentant l'exploitation : AFCAE, FNCF, GNCR.

Il a soulevé les sujets suivants :

- Lors de la réforme, le calcul automatique du montant de référence a été modifié. Il existe désormais trois formules distinctes pour les catégories A et B, pour les catégories C et D et enfin pour la catégorie E. Ces différentes formules intègrent la situation géographique des cinémas : les montants de référence issus du calcul sont moins favorables pour les cinémas de catégorie A et B que pour ceux des catégories C et D et ceux des catégories E. Or, l'un des objectifs de la réforme était de revaloriser les catégories A et B qui avaient subi de fortes baisses de subvention lors de la précédente réforme. Le SCARE a souhaité qu'une révision du calcul pour les catégories A et B puisse être réalisée, compte tenu des résultats de la première année d'application de la réforme indiqués par le CNC : les catégories C, D et E ont vu leurs subventions croître globalement alors que celles des premières ont diminué. Le CNC a pris en compte cette demande mais indiqué que les délais étaient trop courts pour modifier la formule avant la tenue des commissions régionales 2026. Le syndicat souhaite que cette question puisse être traitée pour le prochain classement.
- La question de la majoration des films A&E à moins de 80 copies a également été soulevée. Le SCARE plaide pour que cette majoration s'applique à l'ensemble des films Art et Essai sortant à moins de 80 copies, et non uniquement à ceux labellisés « Recherche et Découverte », afin de mieux soutenir les salles programmant toutes ces œuvres fragiles, quelle que soit leur labellisation et éviter qu'un bon nombre ne soient plus programmées, au profit des œuvres labellisées R&D. Un tiers seulement des films recommandés Art et Essai à moins de 80 copies sont labellisés « Recherche et Découverte ». Si l'ensemble des films recommandés Art et Essai sortant à moins de 80 copies représentent la moitié des films recommandés, ils ne représentent qu'une faible part en termes de séances.



Arvor, Rennes

Le SCARE a également soutenu les propositions suivantes :

- clarifier le fonctionnement des commissions et les critères d'évaluation ;
- abandonner la notation sur 20 au profit d'un système basé sur des pourcentages.

Enfin, le syndicat reste attentif aux effets de la note éliminatoire (« zéro ») dans le classement, en demandant que toute décision de ce type soit désormais explicitement motivée afin de garantir une plus grande transparence.

Le CNC a fourni un guide contenant les lignes directrices aux membres des commissions, afin de préciser les éléments d'appréciation.

Le comité de pilotage en a pris connaissance peu avant le début des commissions et a communiqué quelques suggestions de modifications mineures.

Comité de concertation distributeurs- exploitants

Le CNC a mis en place un comité de concertation réunissant 7 distributeur·rices et 7 exploitant·es afin d'élaborer des recommandations sur les pratiques de diffusion des films en salle. Christine Beauchemin-Flot siège au sein de ce comité. Les délégués généraux des syndicats et associations professionnelles de l'exploitation et de la distribution y assistent.

Une dizaine de réunions ont eu lieu en 2025, entre le printemps et la fin de l'année.

Une première recommandation relative aux avant-premières massives a été publiée le 16 juillet 2025, afin de limiter le nombre d'avant-premières à une séance ou un créneau horaire par cinéma. Celles-ci ne devraient pas avoir lieu un samedi. Elle indique également que les sorties anticipées, pour profiter d'un jour férié, ne peuvent avoir lieu en dehors du cadre des avant-premières.

Les travaux se sont poursuivis en vue de la rédaction d'une deuxième recommandation relative aux bonnes pratiques de diffusion des films en salles, parue en janvier 2026. Ce document vise à rappeler certains principes essentiels lors des négociations de programmation, notamment la programmation film par film et salle par salle et la prise en compte du nombre d'écrans d'un établissement.

Chaque point est discuté en séance donnant lieu à de nombreuses versions amendées par chacun·e, afin d'aboutir à des compromis.

Les réunions du comité de concertation distributeurs / exploitants se poursuivent en 2026, pour aborder les sujets du hors-film, des visas provisoires, de la presse cinéma, de la data.

Le SCARE souhaite que la question des pressions des circuits sur les distributeur·rices concernant la diffusion dans des cinémas indépendants concurrents, soit abordée par le comité de concertation, la précédente recommandation ne répondant pas tout à fait à cette problématique.

MINISTÈRE DE LA CULTURE / MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En mars 2025, les ministères de l'Éducation Nationale et celui de la Culture commandaient un rapport au conseiller d'État Edouard Geffray, afin d'émettre des propositions pour répondre aux difficultés rencontrées par le dispositif *Ma Classe au cinéma* : baisse de fréquentation, adaptation des formations continue des enseignant·es compte tenu des règles de Remplacement de Courte Durée, difficultés de financement des collectivités territoriales ...

Le SCARE a été auditionné par Edouard Geffray et lui a remis une contribution. Le rapport « Offrir une éducation au cinéma et à l'image de qualité » a été publié le 8 septembre 2025 et a été salué par le SCARE dans un communiqué.

Edouard Geffray a été nommé ministre de l'Éducation Nationale en octobre 2025. Il a annoncé en novembre 2025, avec la ministre de la Culture, des mesures relatives à *Ma Classe au cinéma* : « Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image de qualité »

Le SCARE suit avec attention la mise en place de ces mesures. Suite à la proposition faite par le Président du CNC lors des Rencontres Nationales de l'Éducation à l'image, le syndicat a envoyé une contribution relative à ces mesures.

Il s'est également rapproché des directions des délégations académiques à l'éducation artistique.



Le Vox, Mayenne

MÉDIATION DU CINÉMA

Le SCARE entretient des relations régulières avec Madame le Médiateur du cinéma, Laurence Franceschini et sa collaboratrice Isabelle Gérard. Les rendez-vous en 2025 ont porté sur les sujets suivants :

- La réforme Art et Essai, les résultats de l'année après sa mise en place, les améliorations à y apporter ;
- Le comité de concertation distributeurs / exploitants et la crainte que les recommandations issues du comité ne soient pas appliquées ;
- Le problème d'absence de films porteurs Art et Essai pendant la période qui s'étend désormais entre mars/avril et août, particulièrement sensible en 2025. Il s'agit d'un problème récurrent qui se heurte à de nombreux freins : refus de certaines organisations et impossibilité de mise en place d'un calendrier des sorties concerté, dates du Festival de Cannes, moindre couverture médiatique l'été ... Il conviendrait de trouver des moyens incitatifs sans provoquer des effets de bords ni de biais.



Iris Cinéma, Questembert

AMÉNAGEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

Le SCARE continue d'accompagner ses adhérent·es dans les procédures relatives à l'aménagement cinématographique.

Le syndicat s'est notamment mobilisé aux côtés de plusieurs salles adhérentes grenobloises et l'ACRIRA, dans le cadre du projet de multiplexe à Saint-Martin-d'Hères. Plusieurs recours ont été déposés contre différents projets, portés successivement par UGC (deux projets) puis par Megarama (2 projets).

La commission nationale d'aménagement cinématographique a finalement autorisé le dernier projet de Megarama, réduit à six écrans, décision qui a fait l'objet de nouveaux recours devant la cour administrative d'appel.

Par ailleurs, le SCARE porte toujours la demande de modifications au texte législatif sur l'aménagement du territoire, afin de l'adapter au contexte actuel (limites en termes d'écrans et non de fauteuils notamment) et ainsi mieux garantir les cinémas indépendants contre les projets qui viendraient déstabiliser leur équilibre.

Le SCARE s'est également mobilisé aux côtés de l'ACOR, du GNCR, du DIRE, du SDI et de l'ACID au sujet des engagements de programmation par des porteurs de projets pour obtenir une autorisation d'implantation. Dans de nombreux cas, ces engagements, pris pour cinq ans, sont arrivés à échéance et n'ont pas été repris dans les nouveaux engagements signés par les circuits. Le CNC a été interpellé à ce sujet. Des discussions plus approfondies s'imposent.

LIBERTÉ DE PROGRAMMATION

Le SCARE s'est mobilisé pour défendre la liberté de programmation et rappeler les spécificités de la fonction de programmateur·rice de cinéma indépendant.

Il a notamment envoyé un communiqué de soutien à l'un de ses adhérents en difficulté avec son maire, qui lui a imposé la programmation d'un film, afin de rappeler la liberté de programmation. Le SCARE poursuit cette action aux côtés de l'ACID, de l'AFCAE et du GNCR.

2. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

FÉDÉRATION NATIONALE DES CINÉMAS FRANÇAIS (FNCF)

Christine Beauchemin-Flot siège au bureau de la FNCF et au conseil fédéral et Martin Bidou siège à la commission de réflexion.

Le SCARE a 10 représentant·es dans les commissions de branches de la Fédération, renouvelé·es en 2025 :

Petite exploitation :

- Amélie Desserre (Le Malraux, Bondy)
- Christian Flayol (Pin de la Lègue, Fréjus)
- Isabelle Gairaud (Abel Gance, Courbevoie)
- Jean-Marie Virginie (Les Bords de Seine, Juvisy sur Orge)

Moyenne exploitation :

- Martin Bidou (Haut et Court Cinémas)
- Michel Ferry (Les Carmes, Orléans), également rapporteur de la commission
- Stéphanie Jaunay (Ciné TNB, Rennes)
- Eric Jolivald (Dulac Cinémas)

Grande exploitation :

- Antoine Heude (Le Méliès, Montreuil)
- Louis Merle (Multiciné, Paris)



Le Concorde, La Roche-sur-Yon

COMMISSIONS ART ET ESSAI

Le SCARE a des représentant-es dans chacune des commissions Art et Essai, renouvelé-es en 2025.

Bretagne, Pays-de-la-Loire : Sylvain Clochard, Benoît Plaçais, Maëlig Cozic-Sova

Normandie, Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire : Elise Mignot

Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté : Flore Tournois

Auvergne-Rhône-Alpes : Mélanie Dauverné, Thierry Georgel

Ile-de-France, DOM : Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

Nouvelle Aquitaine : Pascal Robin, Sylvie Larroque

PACA, Corse : Eva Brucato, Fabien David

Occitanie : Jérôme Quaretti, Jérémy Breta

Nous remercions tous-tes les membres des branches et des commissions pour leur implication.



Le Saleys, Salies-du-Béarn

3. ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT·ES ET CONSEILS

Le SCARE est disponible pour accompagner ses adhérent-es concernant tous les sujets liés à leur activité :

- Conseils lors de projets d'extensions, de rénovation ou d'agrandissements ;
- Commissions Départementales d'Aménagement Cinématographique et recours en Commissions Nationales d'Aménagement Cinématographiques, qu'il s'agisse de projets portés par des adhérents ou des concurrents ;
- Relations avec les élu-es locaux ;
- Médiations : Le SCARE accompagne ses adhérent-es pour la préparation de médiations et lors des réunions.

ÉDITIONS

GUIDE DE L'ACCESSIBILITÉ

Le SCARE a édité un mini-guide sur l'accueil des personnes en situation de handicap sensoriel.

Une liste des solutions proposées sur le marché a été établie, et mise sous forme de tableau comparatif des coûts, du matériel nécessaire pour la salle d'une part, pour les spectateur-rices d'autre part, le mode de fonctionnement.

Le guide donne aussi des informations sur l'accueil et la médiation, la communication adaptée et propose des exemples à partir de l'expérience de deux cinémas.

Il est disponible en version imprimée et en version numérique, téléchargeable depuis notre site internet.



LIVRET ART ET ESSAI

En 2025, le SCARE a également édité une nouvelle version actualisée du livret sur les cinémas d'Art et d'Essai. Un nouveau graphisme a été conçu. Il contient un focus de 4 pages sur les cinémas d'Art et d'Essai et la carrière de films d'auteurs dans le monde, en anglais, en partenariat avec ComScore. Il est destiné à tous les élus territoriaux et à vos partenaires.

La réédition du livret a bénéficié du soutien du CNC.

Nous le tenons à disposition sur demande en version imprimée ou en version numérique, téléchargeable sur notre site internet.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La formation professionnelle constitue à la fois une obligation légale et un levier essentiel de développement pour les structures de toutes tailles, ainsi que pour les équipes (salarié-es, gérant-es et bénévoles), dans un contexte en constante évolution. Elle contribue à renforcer l'efficacité, la motivation et la fidélisation des collaborateurs.

Le SCARE est organisme de formation certifié Qualiopi, permettant la prise en charge des formations par les OPCO (AFDAS ou Uniformation). Les programmes développés par le syndicat répondent à l'ensemble des normes administratives et pédagogiques requises.

Pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur de l'exploitation, le SCARE propose des formations dans quatre domaines :

- La projection numérique
 - Initiation à la projection numérique
 - Maintenance des équipements de projection - Niveau 1
- Communication digitale pour les salles de cinéma
- Ressources humaines : les fondamentaux
- Relation aux spectateurs : de l'accueil à la gestion des tensions

Cette dernière formation, récemment mise en place, répond aux enjeux liés à la gestion des flux de publics et des situations sensibles. Des premières sessions se sont tenues à Toulouse et Paris.

L'ensemble des formations est accessible à tous les exploitant-es, qu'ils soient adhérent-es ou non. Conçues pour répondre aux spécificités du secteur, elles se présentent sous des formats courts de maximum deux jours, compatibles avec des emplois du temps contraints. Des sessions sur mesure peuvent également être organisées directement au sein des structures (cinémas ou associations), avec des contenus adaptés aux besoins.

En 2025, la participation a été significative : il y a eu 12 formations et 69 stagiaires, dont la très large majorité se disent « satisfaits » (97 %) et 100 % estiment que les informations reçues seront utiles dans leurs pratiques.



Formation Maintenance des équipements de projection numérique



Formation Communication Digitale

FORMATION MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE PROJECTION – NIVEAU 1

Depuis 2020, le SCARE propose, en partenariat avec la CST, des formations dédiées à la maintenance des cabines de projection, en s'appuyant sur la Recommandation Technique 045. Élaborée en concertation avec la CST, la FNCF et tous les installateur-rices, cette recommandation vise à harmoniser les pratiques d'entretien des équipements.

Le programme alterne apports théoriques et mises en pratique : il aborde les différentes composantes d'une cabine de projection, les opérations d'entretien courant ainsi que les méthodes de diagnostic des pannes, notamment grâce à l'utilisation des mires.

L'objectif est de renforcer l'autonomie des équipes techniques, d'améliorer la qualité de projection, de prolonger la durée de vie des équipements et de faciliter la relation avec l'installateur-riche.

La formation est assurée par Mathieu Guetta, responsable exploitation à la CST, pour la partie théorique et par un-e installateur-riche pour la partie pratique. À Paris, elle est dispensée par 2AVI, et depuis 2024, elle est également proposée à Lyon, Nantes, Bordeaux et Marseille par Ciné Digital.

FORMATION INITIATION À LA PROJECTION NUMÉRIQUE

Le SCARE et la CST ont mis en place en 2023 une formation courte d'initiation à la projection numérique, destinée aux personnels non techniques ainsi qu'aux futurs projectionnistes.

Depuis le passage au numérique les équipes de salles de cinéma sont amenées à toujours plus de polyvalence, ce qui induit un besoin de connaissances basiques de la projection numérique. La disparition du CAP de projectionniste a également entraîné une perte de connaissances théoriques sur l'environnement de la cabine.

Cette formation dispensée par Mathieu Guetta, responsable d'exploitation, et Hans-Nikolas Locher, responsable du développement à la CST, répond à ces besoins et a rencontré un grand succès. Elle a accueilli des profils très diversifiés : directeur-rices de salles, médiateur-rices, agent-es d'accueil, mais aussi responsables de festivals, intermittent-es du spectacle, institutions culturelles ou personnes en reconversion professionnelle.

FORMATIONS COMMUNICATION DIGITALE POUR LES SALLES DE CINÉMA

Dans la continuation du Tour de France du marketing digital et des nouveaux outils numériques développés par le SCARE, un nouveau programme de formation a été élaboré en 2023 en partenariat avec LuckyTime, autour de la stratégie globale et de la gestion des réseaux sociaux, avec une première session en avril 2024. Cette formation vise à répondre aux besoins croissants des exploitant·es en matière de visibilité et de développement de leur public.

La formation aide les salles à définir leur ligne éditoriale et leur identité numérique, en prenant en compte les différents canaux de diffusion et leurs spécificités, afin de se démarquer dans leur communication tout en s'adaptant à leurs moyens humains et matériels. La deuxième journée se concentre plus particulièrement sur les réseaux sociaux, comment les utiliser, les alimenter et les modérer.

FORMATIONS RESSOURCES HUMAINES: LES FONDAMENTAUX

Depuis 2022, le SCARE propose des formations en ressources humaines à destination des professionnel·les en charge d'équipes (directeur·rices, adjoint·es ou assistant·es de direction, DAF...). Ce programme vise à transmettre les fondamentaux du droit du travail, à structurer les pratiques de recrutement et à promouvoir un management équilibré, favorisant la qualité de vie au travail.

La formation est encadrée par Maître Isabelle Mayadoux, avocate en droit du travail au barreau de Paris, Aurélia Di Donato et Solenne Bianco, professionnelles du secteur de l'exploitation cinématographique.

FORMATIONS RELATION AUX SPECTATEURS : DE L'ACCUEIL A LA GESTION DES TENSIONS

Cette nouvelle formation, dispensée par Coralie Chaillol, psychologue du travail, vise à renforcer les compétences relationnelles des équipes en contact avec le public, afin de garantir un accueil de qualité et une expérience spectateur positive et cohérente.

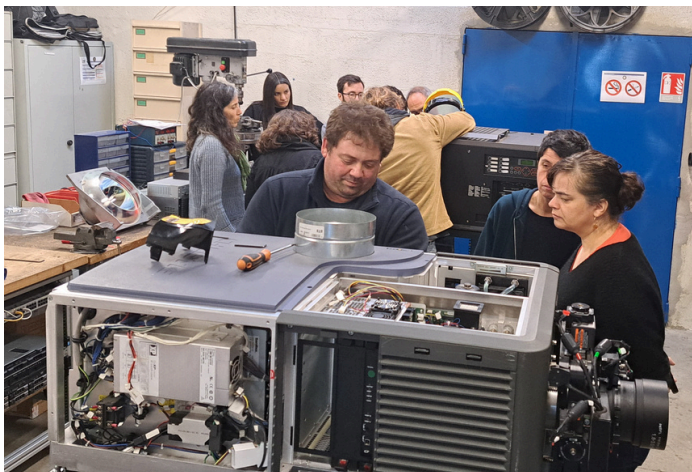
Elle permet de mieux comprendre les attentes des publics, d'adapter sa communication aux différentes situations et d'anticiper les éventuelles tensions. Une attention particulière est portée à la gestion des flux, à l'accueil en situation d'affluence et au traitement des situations sensibles ou conflictuelles.

À travers des méthodes actives, des mises en situation et des outils concrets, les participants développent des pratiques professionnelles favorisant l'écoute, la clarté et l'assertivité.

L'objectif est double : améliorer la satisfaction des spectateurs tout en contribuant à un climat de travail plus serein et efficace au sein des équipes. Des premières sessions se sont tenues à Toulouse, Paris et Ugine et ont suscité des retours très positifs.

INTERVENTIONS FEMIS

La déléguée générale et des administrateur·ices interviennent régulièrement auprès des étudiant·es de la filière exploitation/distribution en formation initiale et Direction d'exploitation en formation continue, pour des modules qui concernent notamment la présentation du SCARE, l'aménagement du territoire, la communication et le marketing.



Formation Maintenance des équipements de projection numérique



Formation Relation aux spectateurs



Formation Initiation à la projection numérique



Formation Relation aux spectateurs

LES OUTILS DE COMMUNICATION MUTUALISÉS

Le SCARE a développé deux outils afin, notamment, de communiquer les programmes des cinémas adhérents de manière adaptée aux nouvelles technologies d'une part, et de mieux communiquer sur les films d'auteur auprès du public des cinémas adhérents d'autre part.

Portail datacinesindes.fr



Le SCARE a développé la plateforme datacinesindes.fr : dont l'objectif est de centraliser les programmations des salles adhérentes, de valoriser leurs événements et d'assurer une diffusion la plus large des informations, tant au niveau local que national.

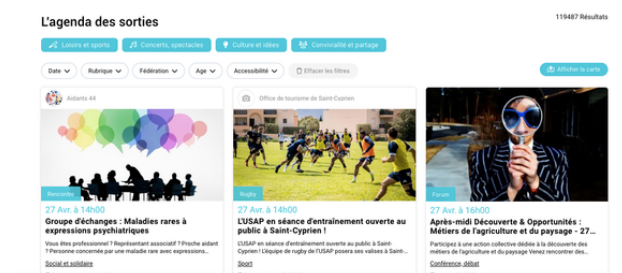
Aujourd'hui, les agendas des agglomérations, des régions et les guides culturels ne procèdent plus à des saisies manuelles à partir d'informations reçues par e-mail. Ils privilégient des systèmes de publication automatisés et synchronisés.

A cet effet, nous intégrons sur le portail la programmation de plus de 145 cinémas directement par une synchronisation automatique sur les logiciels de caisse Monnaie Service et Ciné Office des adhérents le souhaitant. Nous sommes en attente de pouvoir procéder de même avec les logiciels Cinégroup.

Depuis ce jeu de données « programmation », recensant l'ensemble des séances des cinémas, sont extraites les séances événementielles, indiquées sur la caisse en cochant la case « événement ».

Depuis 2025, les événements saisis sur les sites internet Cinégroup nouvelle génération remontent également sur notre portail.

Les événements sont structurés et diffusés automatiquement vers différentes plateformes, parmi lesquelles [infocale.fr](https://www.infocale.fr) (l'agenda des sorties de Ouest France), [datagrandest.fr](https://www.datagrandest.fr), [OpenAgenda](https://www.openagenda.com), Est Ensemble, Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Grand Châtelleraut, Métropole Européenne de Lille, Métropole Rouen Normandie, Haute Marne le Département etc... Les données du SCARE sont également présentes sur la plateforme nationale de l'Etat : data.gouv.fr.



[Infocale.fr](https://www.infocale.fr)

Les équipes du SCARE poursuivent les contacts afin d'intégrer ces données sur toutes les applications dédiées à la promotion des événements culturels, mais aussi des portails comme AD du ministère de la Culture, conçue pour recenser les offres culturelles accessibles aux personnes malvoyantes.

Afin de bénéficier pleinement de ces relais de diffusion, il suffit d'autoriser votre fournisseur de caisse à synchroniser vos séances, à cocher "événement" sur la séance et compléter éventuellement vos événements, que vous pouvez ensuite exporter sur Excel.

De plus, le portail met à disposition des exploitant·es de nombreuses informations et jeux de données utiles.

- La liste et la carte de tous les cinémas de France contenant de nombreuses informations issues des données CNC, triables et consultables de manière très ergonomique ;
- Le baromètre ComScore / SCARE qui suit chaque semaine l'évolution des entrées Art et Essai par catégorie, en comparaison avec l'ensemble du marché ;
- La liste et la cartographie de l'ensemble des établissements scolaires et universitaires, à partir de la maternelle et jusqu'aux études supérieures ;
- Un annuaire des distributeurs ;
- La liste mise à jour des films recommandés Art et Essai avec un moteur de recherche et sous forme d'API automatiquement intégrables ;
- Les films avec des versions accessibles (OCAP, HI, VI) recensés par CinéSens.

Tous ces jeux de données présentent des fonctionnalités de recherche, de tri, de sélection, très ergonomiques. Ils sont exportables sous format Excel, mais aussi intégrables sur des sites internet et possiblement reliés à d'autres plateformes qui reprennent de manière automatisée toutes les mises à jour.

ACTUELLEMENT

Les prochains événements Agenda Ouvert

[VOIR TOUS LES ÉVÉNEMENTS](#)

361 événements à venir

Lundi 4 mai, 17h00
IMPULSO
Impulso - ÉCHO DU SPECTACLE LE LUNDI 04 MAI À 17H - EN LIEN AVEC LE SPECTACLE "AL FONDO RIELA" (LE MARDI 12 MAI À LA COMÈTE) - Premier Prix National de danse et danseuse étoile mondialement reconn...

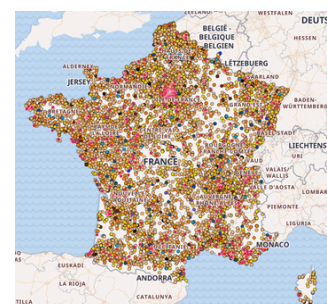
Lundi 4 mai, 18h30
Ginza Cosmetics
Rdv patrimoine - Setsuko est serveuse dans le quartier de Ginza. Mais elle doit rembourser ses dettes à son patron si elle veut garder son emploi. Une amie lui conseille de devenir la maîtresse d'...

Lundi 4 mai, 18h50
Coup de Cœur Surprise
Chaque mois, découvrez le coup de cœur surprise de votre cinéma, suivi d'un apéro pour échanger

[L'Agenda Ouvert](#)



[Carte de tous les cinémas actifs de France](#)



[Carte de tous les établissements scolaires de France](#)

Audience SCARE

Le SCARE développe une audience « Cinémas Art et Essai », afin de mieux informer les spectateur·rices des sorties de films lorsque les distributeur·rices achètent des campagnes de promotion digitale. L'objectif est que, lors de leur navigation sur les réseaux sociaux ou sur des sites tels que la presse en ligne, les annonces de films leur soient adressées prioritairement plutôt que des publicités commerciales classiques.

Alors que les distributeur·rices mobilisent déjà et facilement l'audience des circuits, il est essentiel que les salles indépendantes mutualisent leurs données afin de constituer une audience conséquente.

Dans ce cadre, le SCARE travaille avec trois agences qui commandent des campagnes pour la sortie des films : Klox, LuckyLab et CineData (CineSociety).

L'audience est constituée à partir des sites internet des cinémas, qu'il s'agisse de sites individuels ou Erakys, Ciné Office ou Cinégroup et sur les billetteries Boost, Monnaie Service et Ciné Office, en ce qui concerne le partenariat CineSociety.

Le SCARE garantit aux salles participantes qu'elles conservent l'entière propriété de leur data. Elle est seulement ouverte à certaines agences et peut être retirée à tout moment.

Par ailleurs, ces audiences peuvent également être mobilisées directement par les cinémas eux-mêmes, afin de mettre en place des campagnes sponsorisées plus ciblées et plus efficaces.

Les campagnes sont déjà rémunérées par les distributeur·rices en ce qui concerne celles gérées par CineSociety et le seront bientôt pour les campagnes gérées par LuckyTime.

Des tests sur l'audience SCARE ont été réalisés par LuckyTime pour les sorties de *Dossier 137*, *La petite dernière*, *La voix de Hind Rajab* entre autres. Les résultats concernant le nombre de clics et le nombre de réservations sont encourageants.

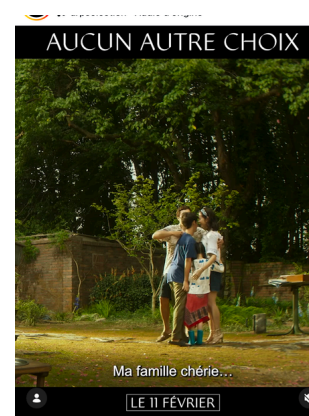
60 cinémas participent aujourd'hui à cette audience. L'objectif est d'atteindre 100 cinémas pour pouvoir commercialiser cette audience auprès des distributeur·rices et qu'il·elles la rémunèrent auprès des cinémas.



Levrievr 2026, les Notaires du Grand-Paris indiquent que le marché francilien est en voie de normalisation. Sur un an, les prix des logements se stabilisent (+0,7%), et les prix des appartements augmentent de 1,2%. Dans Paris intra-muros, on frôle la barre des 10 000 euros/m². « Dans un contexte plus favorable aux acquéreurs, les professionnels observent une meilleure acceptation des négociations par les vendeurs, notamment sur les biens nécessitant des travaux », expliquent les Notaires du Grand-Paris.



Les prix restent très hétérogènes dans la capitale. Au quatrième trimestre 2025, les prix au mètre carré varient de 6 640 euros dans le 11^e arrondissement de la Goutte-d'Or (16^e arrondissement), à 15 270 euros dans le quartier Notre-Dame (4^e), soit des prix 2,4 fois



5750 112 7 1023
Aimé par Quentin Leiser et d'autres personnes arpenteur. AUCUN AUTRE CHOIX de Park Chan-wook, au cinéma le 11 février 2026... plus
8 janvier

08:16
sourire. Bien vu. Son rôle aura consisté essentiellement à servir de caution aux obsessions du rapporteur Charles Alloncle (Union des droites pour la République), que nous avons évoquées à maintes reprises dans nos colonnes (prétendue faillite de France Télévisions, gabegie financière, nuitées au festival de Cannes, etc.)



4. ATELIERS ET PARTENARIATS

Le SCARE poursuit l'organisation d'ateliers et de rencontres professionnelles destinés à favoriser les échanges entre exploitant·es, distributeur·rices et autres acteurs de la filière.

Ces événements permettent d'aborder des thématiques variées telles que la programmation, l'accessibilité, les relations entre distributeur·rices et exploitant·es ou encore les nouvelles pratiques du public.

LA QUINZAINE EN SALLE

En 2025 le SCARE a poursuivi son partenariat avec la Quinzaine des Cinéastes pour la reprise de la sélection dans une trentaine de cinémas. Des évolutions au niveau des dates et des modalités ont été apportées. La deuxième édition s'est déroulée à partir du 11 juin 2025. La fréquentation a connu une hausse globale. Le partenariat a été renouvelé en 2026.



ATELIER DES SORTIES

Les ateliers des sorties, organisés régulièrement par le SCARE, permettent aux distributeur·rices d'échanger avec les exploitant·es sur leurs sorties à venir, les stratégies de programmation, de tournées et de marketing à déployer, dans des festivals et rencontres professionnelles.

Ces rencontres contribuent à renforcer le dialogue entre les différents acteurs de la filière et à mieux anticiper les sorties.

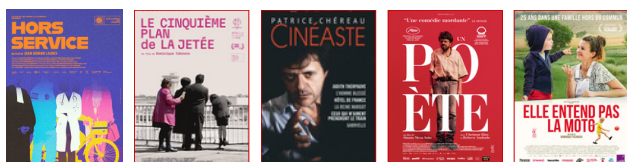
En 2025, ont eu lieu deux ateliers : au Festival de La Rochelle et à Charlieu, pour les rencontres de l'ADRC.

L'atelier des sorties à La Rochelle s'est tenu le 3 juillet 2025 et a réuni quatre distributeurs :

- KMBO, pour *Olivia*
- Nour Films, pour *Chroniques d'Haïfa*
- Condor distribution, pour *Sorda*
- Les Films du Losange, pour la rétro *Depardon*

L'Atelier des sorties à Charlieu, organisé par l'ADRC, a eu lieu le 28 août 2025 et a rassemblé trois distributeurs :

- Les Alchimistes, pour *Hors service* et *Le Cinquième plan de La Jetée*
- Malavida, pour la rétro *Chéreau*
- Epicentre Films, pour *Un poète* et *Elle entend pas la moto* »



RENCONTRES DU CINÉMA INDÉPENDANT

Le SCARE est partenaire des rencontres et y anime chaque année un atelier.

Cette année, le thème proposé par le SCARE au Café des Indés, était l'accessibilité en salles, en vue notamment de faciliter les relations entre distributeur·rices et exploitant·es et entre producteur·rices et exploitant·es pour la diffusion des films avec des versions accessibles (audiodescription et sous titres SME).

Des freins rencontrés par les exploitant·es, distributeur·rices et producteur·rices présent·es ont pu être partagés aux autres professions afin d'y remédier ensemble et de formuler des demandes auprès des pouvoirs publics.



RENCONTRES PROFESSIONNELLES LORS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BIARRITZ - NOUVELLES VAGUES

Le syndicat des cinémas Sud-Atlantique a invité Béatrice Boursier à intervenir auprès des exploitant·es de la région réunis lors du Festival de Biarritz, pour échanger notamment sur les résultats des commissions Art et Essai suite à la réforme du classement et l'éducation à l'image, aux côtés de Richard Patry, président de la FNCF, Aurélie Delage, présidente de la commission Éducation à l'image de la FNCF, Yves Le Pannerer conseiller cinéma de la DRAC Nouvelle Aquitaine et Pascal Maubec du service de l'exploitation du CNC.

SOMMET DES ARCS

Le SCARE est partenaire du Sommet des Arcs, les rencontres professionnelles distribution / exploitation des Arcs Film Festival pour lequel un tarif préférentiel est accordé aux adhérent·es.

Le syndicat a proposé un nouvel atelier en partenariat avec LuckyTime : « Vis ma vie ». Il a réuni une cinquantaine de participant·es.

Ce temps s'est organisé sous la forme d'un jeu ludique en équipes. Les distributeur·rices devaient jouer le rôle d'un·e exploitant·e d'une salle fictive avec notamment la programmation d'une semaine et le planning des équipes. Les exploitant·es devaient, de leur côté, imaginer le plan de sortie d'un film présenté quelques jours avant dans le cadre du Sommet. Ce moment convivial a permis l'échange autour des pratiques et des contraintes de chacun.

L'atelier proposé par le SCARE dans le cadre du Café des Indés avait pour thème « L'accueil du public et l'organisation de rencontres autour de films qui peuvent diviser ». Une dizaine de professionnel·les de tous horizons (directeur·rices de salles, responsable de réseau, programmeur·rices, publicistes, responsable communication...) y ont pris part. Durant ce temps d'échange les participant·es se sont interrogés sur le rôle des distributeur·rices dans préparation de la sortie de ces films (document pour accompagner les salles, les points de tension...). Du côté de la salle de cinéma, il a été rappelé l'importance pour les équipes d'incarner le lieu et d'établir un lien de confiance avec le public, qui sera particulièrement nécessaire lors de ces sorties.



RAPPORT MORAL

« Les films sont plus harmonieux que la vie »

Chères adhérentes, chers adhérents,

« Moi je dis qu'il faut devenir immortel, et puis mourir. » Cette phrase de Jean-Luc Godard, dans *À bout de souffle*, nous l'avons déjà utilisée pour conclure un précédent rapport... Et nous avons décidé de la reprendre aujourd'hui pour inaugurer ce rapport moral 2026, car elle pourrait presque résumer à elle seule le paradoxe que traverse aujourd'hui notre secteur.

Car oui, l'exploitation cinématographique a prouvé une forme d'immortalité. Elle a traversé les décennies, résisté aux mutations technologiques, survécu aux crises successives, et notamment à celle, brutale, du Covid. Et pourtant, jamais elle ne s'est sans doute sentie aussi fragile. Fragile pour les exploitations publiques et associatives, confrontées à des restrictions budgétaires de plus en plus fortes. Fragile pour les exploitations privées, confrontées à une fréquentation en berne et à des équilibres économiques précaires.

Cette tension entre résilience et vulnérabilité définit assez bien le moment que nous vivons.

Nous sommes particulièrement heureux, cette année, d'ouvrir notre assemblée générale ici, à Cannes. Ce choix n'est pas anodin. Après plusieurs expériences à Deauville et à Paris, qui n'ont pas pleinement répondu à nos attentes, et donc des vôtres, en termes de présence de nos adhérents, nous avons souhaité repositionner ce moment important de notre vie syndicale au cœur même de ce qui fait notre métier : le cinéma, les films, leur découverte collective. Ce rendez-vous cannois est une évidence. Il nous permet non seulement de nous retrouver, mais aussi d'offrir à nos adhérents l'opportunité de découvrir des œuvres en amont du Festival, dans ce qui demeure le plus haut lieu de la cinéphilie mondiale. Nous espérons que ce nouveau format renforcera encore davantage le lien entre nous. Et souhaitons que ce moment pré-Cannais s'installe comme un nouveau rendez-vous incontournable de notre vie syndicale. Votre présence nombreuse aujourd'hui nous conforte dans ce choix.

Avant de nous projeter sur l'année 2026, déjà bien entamée, il nous faut regarder avec lucidité l'année écoulée. Et force est de constater que 2025 ne restera pas comme un grand cru pour la fréquentation. Avec 157 millions d'entrées, le recul est net par rapport à 2024, et confirme une tendance préoccupante : notre secteur peine à retrouver les niveaux d'avant-Covid. D'ailleurs doit-on toujours se raccrocher à cette époque révolue d'avant COVID ? Probablement pas... Et si les premiers mois de 2026 laissent entrevoir une amélioration, elle n'est pas constatée par tous nos adhérents car la fréquentation Art et Essai est en baisse. Aussi, nous restons prudents et déplorons, toujours et encore, une polarisation du marché et des entrées, couplée à des effets de concentration accrues sur certains films plus porteurs, qui mettent en péril les films de la diversité, auxquels nous sommes profondément attachés, ainsi qu'à leurs distributeurs indépendants.

Ce chiffre global masque, comme souvent, des réalités très contrastées. Les petites et moyennes exploitations sont particulièrement exposées. Mais au-delà des différences de taille ou de statut, c'est l'ensemble de notre modèle économique qui est fragilisé. Beaucoup d'entre nous fonctionnent avec des marges extrêmement réduites, sans recettes annexes significatives. Certains continuent de financer eux-mêmes leurs supports de communication, de diffuser des films dans des conditions économiques tendues. Dans ce contexte, chaque variation de fréquentation devient critique.

Il faut également rappeler que le cinéma américain, qui structure encore largement le marché, a été une nouvelle fois en retrait cette année. Les raisons sont multiples : conséquences de la grève des scénaristes d'il y a 4 ans, reconfigurations industrielles majeures, concentration des acteurs, évolution des stratégies de diffusion. La disparition, de certains acteurs comme la Fox absorbée par Disney, représente mécaniquement une perte de films porteurs. Et les perspectives liées à la situation de Warner nous interrogent fortement aujourd'hui. Au-delà des facteurs conjoncturels, ce sont des transformations structurelles qui sont à l'œuvre, avec une migration de talents vers les plateformes et une redéfinition du modèle hollywoodien.



Dans ce contexte déjà tendu, il serait illusoire de se réjouir des difficultés rencontrées par les circuits. Bien au contraire. Leur fragilisation est un signal inquiétant pour l'ensemble de la filière. Et pourtant, nous constatons avec regret une montée des tensions entre certains acteurs de la grande exploitation et nos salles Art et Essai, avec des accusations parfois infondées de concurrence déloyale. Ces oppositions nous semblent contre-productives. Elles oublient une réalité simple : le poids économique et structurant des circuits demeure considérable, et l'équilibre global de la filière repose sur l'ensemble de ses composantes. Nous sommes un écosystème où chacun doit pouvoir trouver sa place.

Nous formons le vœu et voulons croire que nos attentes et espoirs trouveront un écho et surtout des perspectives plus sereines et apaisées au sein du nouveau comité de réflexion distributeurs/exploitants, sous l'égide du CNC, dont nous saluons la nécessaire initiative. Nous espérons que des solutions et des réponses pourront y être apportées afin que ces tensions, voire les incompréhensions entre salles (équité d'accès aux films, notamment) et avec les distributeurs (exigences d'exposition, nombre de séances...) soient plus constructives et collaboratives. La recommandation relative aux bonnes pratiques de diffusion, récemment publiée (devant s'opérer film par film, et cinéma par cinéma) devrait y participer. Gaëtan Bruel a d'ailleurs saisi récemment Madame le Médiateur sur cette question.

Dans ce paysage complexe, le SCARE continue de porter une ligne claire. Nous sommes le syndicat des cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai. Nous représentons des exploitants indépendants, engagés, affirmant et défendant une ligne éditoriale exigeante, diversifiée et ouverte sur le monde. Nous accompagnons les œuvres cinématographiques à travers une programmation qui peut aussi réussir à allier le divertissement (intelligent) à la réflexion, née de choix, de la découverte esthétique et de l'exigence éthique. Mais nous sommes aussi un syndicat profondément ancré dans la diversité : diversité des territoires, des modèles, des statuts. Nos adhérents sont présents dans les grandes villes comme dans les plus petites communes, formant ainsi un véritable maillage du territoire, dans des structures publiques, associatives ou privées. Cette diversité est une richesse, mais aussi une responsabilité : celle de défendre des intérêts parfois différents, tout en maintenant une cohérence collective.



La Cascade, Martigues



Utopia, Tournefeuille

Nos relations avec les institutions ont été, cette année encore, essentielles. Nous saluons l'implication réelle de Gaëtan Bruel à la tête du CNC, ainsi que la qualité des échanges que nous entretenons avec Lionel Bertinet, Catherine Verliac et Corentin Bichet. Leur écoute et leur disponibilité sont précieuses dans un moment où notre secteur a besoin de dialogue et de compréhension. Le CNC fait aujourd'hui l'objet d'attaques autant inexactes qu'inacceptables, que nous déplorons avec vigueur. Nous tenons à réaffirmer ici son rôle central dans notre modèle, un modèle unique, vertueux, qui garantit la diversité de la création et qui est reconnu bien au-delà de nos frontières. Nous lui apportons notre soutien plein et entier. Nous remercions également Laurence Franceschini pour son rôle de médiation toujours utile, et plus que jamais nécessaire ! Enfin, nous tenons à souligner la qualité de nos relations avec la Fédération Nationale des Cinémas Français, et à remercier chaleureusement Richard Patry et Marc-Olivier Sebbag pour leur engagement et leur écoute constante.

Le SCARE a poursuivi en 2025 un travail soutenu, tant sur les dossiers structurants que sur l'accompagnement quotidien de ses adhérents. Participation aux groupes de travail, suivi des évolutions réglementaires, auditions et contributions, poursuite de nos travaux sur la data et création de l'audience SCARE, actions de formation (coordonnées avec enthousiasme et compétences par Léa Fauchard, que nous remercions et saluons ici), échanges permanents avec les institutions et les partenaires de la filière : notre action s'inscrit dans la durée.

Ce travail et ces actions sont portées, à nos côtés, par l'engagement sans faille et un professionnalisme affirmé, de notre chère déléguée générale, Béatrice Boursier, que nous souhaitons remercier chaleureusement.

Mais les difficultés restent nombreuses. L'inflation des coûts, amorcée en 2024, continue de peser lourdement. Certains prestataires ont fortement augmenté leurs tarifs, et nos charges incompressibles deviennent de plus en plus difficiles à absorber. Dans le même temps, la fréquentation ne permet pas de compenser ces hausses. Et les tensions avec les distributeurs persistent, dans un contexte où le nombre de sorties reste élevé malgré un marché contraint.

L'année 2025 aura été marquée par l'aboutissement de la réforme Art et Essai. La mise en œuvre de la pondération du poids des films répond à une logique que nous avons soutenue : mieux valoriser les œuvres fragiles et les exploitants qui les accompagnent et ainsi prennent des risques.

Sur le plan macro, les premiers effets observés restent relativement contenus : les équilibres globaux ne sont pas bouleversés. Mais à l'échelle individuelle, la réalité est plus contrastée. Certaines salles ont vu leur subvention évoluer de manière significative, à la hausse comme à la baisse. Et c'est là un point d'attention majeur pour nous : nos modèles économiques, déjà fragiles, supportent difficilement des variations trop brutales, car notre capacité d'adaptation existe, mais elle s'inscrit dans le temps.

Nous identifions aujourd'hui plusieurs points de vigilance. Citons par exemple, un déséquilibre qui semble s'être installé, notamment pour certaines salles des catégories A et B. Alors même que la réforme visait un rééquilibrage global, nous constatons que certaines salles pourtant vertueuses se retrouvent fragilisées. Nous acceptons cette réforme, issue d'un compromis collectif, mais nous considérons que certains ajustements sont nécessaires, notamment sur l'équilibre entre catégories, l'harmonisation des commissions et l'encadrement des critères de notation. Une réunion de suivi avec le CNC nous permettra de porter ces sujets.

Dans le prolongement de cette réforme, une nouvelle problématique émerge, et elle nous semble structurante pour l'avenir du dispositif. L'éligibilité nouvelle au classement Art et Essai à certains multiplexes de circuits de grande taille pose question, non pas tant dans son principe que dans ses effets. Ainsi cette année sont apparus éligibles au classement des multiplexes de 10 à 18 écrans, souvent avec un niveau de séances art essai autour de 20% soit, vous le savez maintenant, moins que le marché qui se situe généralement autour de 25%. Au-delà de la question de la candidature des circuits (certes éligibles puisqu'ils répondent aux critères existants), nous déplorons que la réforme n'ait pas suivi les préconisations du SCARE à un seuil d'éligibilité minimal de séances au moins égal au marché global. Et dans un système à enveloppe fermée, la conséquence est simple : plus il y a d'entrants, moins chacun reçoit...

Nous affirmons ici que l'éligibilité de ces multiplexes doit nous questionner. Cette situation nous conduit inévitablement à nous interroger sur le système de recommandation des œuvres.

Nous pensons qu'il est nécessaire de revenir à une plus grande exigence et sélectivité dans la recommandation des œuvres. Non pas dans une logique d'exclusion, mais dans une volonté de cohérence. L'Art et Essai ne peut pas devenir une catégorie extensible à l'infini. Nous appelons donc à une réflexion sur les critères de recommandation, et sur le rôle et la responsabilité du collège de recommandation chargé de ces décisions. Il nous semble essentiel que les votants puissent disposer de lignes directrices précises, et surtout de comprendre les enjeux économiques qui résultent in fine de la recommandation des œuvres et surtout les incidences et conséquences qui en découlent dans le classement des salles.

Nous ne remettons pas en cause la réforme. Mais nous pensons que le débat doit désormais se déplacer : de la mécanique des aides vers la (re)définition des œuvres éligibles.

Et ainsi, nous interroger sur le sens, la notion et la valeur identitaire de l'Art et Essai, qu'il faudrait rédéfinir et réaffirmer, tant concernant les salles que les films.

Avec les élections municipales récentes et dans un contexte politique incertain (et à l'aune d'échéances présidentielles), nous devons rester particulièrement vigilants. Les choix des collectivités auront des conséquences directes sur nos établissements. Dans un contexte de contraintes budgétaires accrues, nous espérons que la culture ne sera pas une variable d'ajustement.

Nos cinémas revêtent aussi une dimension et un rôle social et citoyen, démocratique et humain, éminemment politique aussi (au sens étymologique grec « la vie de la cité ») et deviennent ainsi des lieux vivants d'échanges et de liberté d'expression. Cette liberté, il nous faut la défendre, tout particulièrement dans une période qui parfois la menace et l'entrave.

Par ailleurs, nos cinémas indépendants et Art et Essai sont aussi des lieux d'apprentissage qui s'illustre dans notre mission essentielle d'Education à l'image, dont l'avenir, par le passé menacé, semble avoir retrouvé une raison et vocation essentielles, à travers le rapport d'Edouard Geffray et désormais par le prisme de son portefeuille ministériel. Nous demeurerons aussi particulièrement attentifs et mobilisés sur la question du Pass Culture (récemment mis à mal) et ses éventuelles évolutions.

Enfin, nous devons évoquer en toute transparence la situation financière du syndicat, marquée cette année par un déséquilibre que nous assumons. Il est parfois difficile de concilier une action syndicale active et l'équilibre budgétaire. Nous veillons à ce que ce déséquilibre ne s'inscrive pas dans la durée.

Alors collectivement et solidairement, et bien sûr à vos côtés, chères salles adhérentes, continuons ensemble à défendre nos valeurs et à préserver nos lieux, en cultivant un esprit combatif qui veut encore croire en l'avenir ! Vous pouvez compter sur l'engagement et la mobilisation du SCARE et son conseil d'administration paritaire (tout comme sa présidence).

Nous tenons à remercier les administratrices et administrateurs (Elise, Eva, Frédérique, Stéphanie, Sylvie, Jérémy, Pascal, Paul-Marie, Stéphane, Sylvain et Stephen) pour leur engagement permanent, leur esprit collégial et leur sens de l'intérêt général, avec une pensée toute particulière pour notre cher Pascal, qui part vers d'autres horizons...

Nous traversons une crise. Mais le cinéma en a connu d'autres. À chaque fois qu'on l'a annoncé condamné, il a su se réinventer.

Et pour conclure ce rapport sur une note d'espoir, en nous tournant vers un avenir que nous savons exigeant, nous voulons rappeler combien, dans un contexte où notre modèle comme nos institutions sont fragilisés, il est essentiel de faire front ensemble. Comme le rappelait Jean Renoir : « La chose la plus importante au cinéma, c'est l'équipe. » À l'image de cette conviction, nous croyons à la force du collectif — celui des salles, des œuvres, des publics et de l'ensemble de notre écosystème. Nous voulons continuer à défendre le pouvoir attractif et partagé du cinéma en salle, comme une invitation au voyage, à l'évasion, au rêve, aux émotions et à la réflexion, vécue ensemble avec nos spectatrices et spectateurs.



[Le Navire, Valence](#)

RAPPORT FINANCIER

AU 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN ACTIF

En €	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Dépréc. (à déduire)	Net	Net
Immobilisations corporelles	3 058,00	1 508,50	1 549,5	1 306,00
Titres de participation				
Avances				
Créances	27 049,13		27 049,13	22 035,68
Autres produits à recevoir	282,80		282,80	23 953,34
Disponibilités	144 530,06		144 530,06	163 487,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	171 861,99		171 861,99	209 476,29
TOTAL GENERAL	174 919,99	1 508,50	173 411,49	210 782,29

BILAN PASSIF

En €	31/12/2025	31/12/2024
Report à nouveau	158 612,34	166 523,13
Résultat de l'exercice	-26 211,41	-7 910,79
Emprunts et dettes auprès des étab.crédit	96,25	8 847,32
Dettes fiscales et sociales	28 313,70	25 182,65
Dettes fournisseurs	12 600,61	18 139,98
TOTAL PASSIF	173 411,49	210 782,29

En €	31/12/2025	31/12/2024
Cotisations	70 391,01	67 139,38
Autres cotisations	1 980,00	2 480,00
Subventions	40 902,49	48 837,50
Services et Parrainages	19 800,00	21 300,00
Prestations formations	66 065,14	72 821,56
Reprise, Transfert de charges	10 313,65	6 125,50
Autres produits	226,57	1 605,93
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	209 678,86	220 309,87
Achat - S/T Etudes	3 710,00	7 933,20
Fournitures d'entretien	200,72	1 618,70
Fournitures administratives		585,57
Locations immobilières	11 747,41	11 559,60
Locations mobilières		99,00
Maintenance	1 068,00	1 630,80
Assurance	2 277,36	3 546,92
Documentation	440,10	512,10
Honoraires formation	34 257,24	39 178,72
Honoraires	5 852,80	3 974,50
Catalogues et imprimés	4 022,50	
Transport collectif du personnel	976,80	1 036,80
Voyages et déplacements	9 820,93	10 492,93
Missions	8 503,83	4 834,25
Réceptions	29 003,40	20 981,39
Télécom	1 389,43	1 278,25
Frais postaux	253,12	24,09
Frais bancaires	1 377,00	1 235,26
Cotisations associations		322,00
Impôts & taxes	1 914,74	1 022,90
Salaires et traitements	92 018,26	87 565,94
Charges sociales	28 523,13	30 135,94
Dot. Amortissnts & Dépréciations	855,50	653,00
Autres charges	6,50	3,46
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	238 218,77	230 225,32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 539,91	-9 915,45
Produits financiers	3 200,71	3 163,46
Reprise sur prov.elts financiers		
Prov. Dépréciations Elts Financiers		
TOTAL FINANCIER	3 200,71	3 163,46
Charges financières	555,21	900,80
RÉSULTAT FINANCIER	2 645,50	2 262,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-25 894,41	-7 652,79
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	317,00	258,00
TOTAL DES PRODUITS	212 879,57	223 473,33
TOTAL DES CHARGES	239 090,98	231 384,12
RÉSULTAT NET	-26 211,41	-7 910,79

Audiens


CREDIT
COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

 GONCALVES
BOUGET
assurances

 COMSCORE

monnaie
services

cineoffice

CINÉ
DIGITAL



GLOBECAST

OZZAK

cine
society

 GRETA

SCARE

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

SCARE - 61 rue de l'Arcade - 75008 Paris - Tél : 01 85 08 38 80
contact@scare.fr - scare.fr - SIRET 308 378 983 00057 - Code APE 9411Z